

Le RAP de Clair Matin-CODE DE VIE

Valeurs et comportements attendus dans les différents lieux

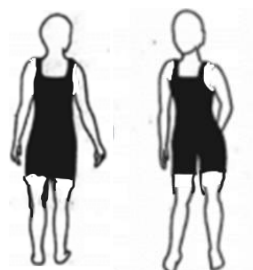
	RESPECT	AUTONOMIE	PERSÉVÉRANCE
Classe Pour favoriser un environnement sain et propice aux apprentissages.	- Je lève la main pour demander la parole et j'attends mon tour. - J'écoute la personne qui parle. - Je prends soin des autres et du matériel.	- Je sors le matériel nécessaire. - J'accomplis un travail de qualité. - Je remets mes devoirs à temps.	- J'applique les consignes données. - Je suis fier, fière de ce que j'accomplis.
Cour d'école Pour éviter le manque de respect, les conflits et assurer la sécurité des élèves.	- Je fais de bons gestes et j'ai de bonnes paroles envers les autres. - Je garde mon environnement propre.	- Je fais de bons choix de jeux. - Je trouve une solution pacifique à mon conflit.	- J'applique les règlements de la cour d'école. - J'applique les consignes données par les intervenants. - J'adopte des comportements sécuritaires.
Corridors Pour faciliter les déplacements en assurant la sécurité de tout le monde et permettre aux personnes de circuler sans déranger les salles de classe.	- Je suis en silence pendant les heures de cours. - Je m'occupe de moi-même. - Je respecte l'espace des autres.	- Je prends mon rang habituel pendant les heures de cours. - Je regarde en avant pour circuler. - Je parle à voix basse lors des entrées et sorties.	- Je suis sécuritaire en suivant les attentes des corridors. - Je garde mon casier propre et en ordre.
Cafétéria Pour assurer la sécurité des élèves, éviter les accidents, diminuer le bruit et obtenir une période de dîner plus calme.	- J'entretiens une conversation à voix basse. - Je respecte l'espace des autres. - Je garde mon environnement propre.	- Je reste assis à la place qui m'est assignée. - Je lève la main pour faire une demande.	- J'ai de bonnes manières. - J'applique les consignes données par les intervenants.
Gymnase Pour assurer un bon climat d'apprentissage.	- J'ai un bon esprit sportif. - J'inclus les autres dans mes jeux. - Je respecte les consignes données par l'enseignant.	- J'utilise le matériel adéquatement. - Je porte des vêtements appropriés. - Je me change rapidement en respectant l'espace des autres.	- J'adopte des comportements sécuritaires. - Je participe activement en étant positif.
Toilettes Comment se comporter à la salle des toilettes.	- Je respecte l'intimité des autres et la mienne. - Je me lave les mains. - Je garde mon environnement propre.	- Je vais directement aux toilettes. - Je retourne rapidement en classe ou dans mon rang.	Je vais à la salle de bain au bon moment.

Service de garde Pour assurer la sécurité des élèves, éviter les accidents, diminuer le bruit et obtenir des périodes d'activités plaisantes et harmonieuses.	• J'adopte le niveau de voix demandé. • Je prends soin des autres et du matériel.	• J'applique toutes les attentes des différents milieux de l'école. • Je range le matériel en tout temps. • J'avise mon éducatrice quand j'arrive et quand je quitte.	• J'applique les consignes données par les intervenants. • Je participe aux activités proposées.
Autobus Pour assurer un bon climat. Pour éviter les tiraillements, éviter les conflits et assurer la sécurité des élèves.	• J'entretiens une conversation à voix basse avec politesse. • Je salue et je dis merci au conducteur.	• Je demeure assis à ma place. • J'apporte tous mes effets.	• J'applique les directives du conducteur. • Je suis un bon exemple pour les autres. • Mes objets personnels tels que jeux, ballons, etc. doivent demeurer à la maison. • Je ne peux pas apporter de téléphones cellulaires, d'écouteurs ou d'autres appareils mobiles personnels (ex : montres intelligentes, lunettes intelligentes, etc.) dans le transport scolaire. Tous les appareils doivent demeurer à la maison, sauf avec une permission de la direction. Cette permission pourrait être accordée uniquement pour des raisons médicales ou si l'appareil vise à pallier un handicap.

En tout temps dans l'école

Ma tenue vestimentaire

- Je porte des vêtements convenables, décents et acceptables à l'école.
- Les vêtements doivent être adaptés selon les saisons et les activités et couvrir les parties du corps tel qu'illustré ci-bas. Il appartient aux parents de s'assurer que l'enfant est bien vêtu. **L'école pourrait demander aux parents de venir fournir les bons vêtements à son enfant, c'est-à-dire qui respectent les règles vestimentaires de l'école.**
- Mes vêtements et mes chaussures doivent être sécuritaires et adaptés à l'activité.
- Les sous-vêtements doivent être cachés.
- La casquette ou la tuque doivent être enlevés en tout temps dans les classes. Ils sont permis lors des entrées et des sorties de l'école (arrivée le matin, récréations, départ)
- Les vêtements ou objets ayant une connotation violente, raciste, sexiste, etc. ne sont pas autorisés à l'école.



Mes collations

- J'apporte des collations santé à l'école.

Mes objets personnels

- Mes objets personnels tels que cellulaires, tablettes, tout autre objet électronique, jeux, ballons, etc. doivent demeurer à la maison.
- Je ne peux pas apporter de téléphones cellulaires, d'écouteurs ou d'autres appareils mobiles personnels (ex : montres intelligentes, lunettes intelligentes, etc.) dans l'établissement. Tous les appareils doivent demeurer à la maison, sauf avec une permission de la direction. Cette permission pourrait être accordée uniquement pour des raisons médicales ou si l'appareil vise à pallier un handicap.

1^{ère} fois pour cellulaire ou appareils mobiles:

L'objet électronique sera confisqué pour la journée et sera remis à l'élève à la fin de la journée. Un message sera envoyé aux parents afin de les avertir.

2^e fois :

L'objet électronique sera confisqué et les parents devront prendre rendez-vous avec un intervenant de l'école afin de venir récupérer l'appareil confisqué.

Veuillez noter que l'école et son personnel se dégagent de toute responsabilité en cas de bris ou de vol de l'appareil mobile lors de la confiscation puisque l'appareil doit rester à la maison.

NOTES IMPORTANTES :

1-Toutes manifestations de violence ou d'intimidation sont proscrites en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire.

2- Le Code vie, les valeurs de l'École Clair Matin et les comportements attendus qui s'y rattachent s'appliquent aussi dans la situation d'enseignement à distance. Les éléments qui suivent ont été ajoutés pour ce volet.

3- Pour des raisons de sécurité, les trottinettes sont interdites à l'intérieur de l'école. Elles doivent être laissées à l'extérieur avec les vélos.

4- Il est interdit d'avoir en sa possession des substances et/ou des objets proscrits à l'école (EX: drogue, arme blanche, etc.)

5- L'école est propriétaire du pupitre et du casier et, par conséquent, se réserve le droit de les ouvrir en tout temps et d'en fouiller le contenu.

6- La direction de l'établissement pourrait procéder à une fouille des effets personnels appartenant à l'élève ou qui lui ont été prêtés (sacs, ordinateurs, etc.) si elle possède des informations selon lesquelles ceux-ci pourraient contenir des substances ou des biens illégaux ou la preuve d'une infraction au Code de vie de l'établissement ou d'actes illégaux. L'expectative (ou attente) raisonnable de vie privée se voit ainsi réduite.

7- Dans les cas les plus graves, la direction pourra demander au centre de services scolaire d'inscrire l'élève dans une autre école ou de l'expulser des écoles du centre de services scolaire. (LIP, art.242)

8- Le vouvoiement est de rigueur dans toutes les interactions avec les adultes. De plus, les adultes de l'école sont appelés par « Monsieur » ou « Madame » suivi de leur prénom ou de

leur nom de famille.

J'ai lu et je comprends l'importance des trois valeurs (RAP) de l'école Clair Matin et les comportements attendus. Je m'engage à les respecter.

Signature de l'enfant: _____

Signature du parent: _____